



## Appel de solidarité de la Fédération protestante de France pour les réfugiés de Syrie et d'Irak

2 octobre 2014

**Au mois de Septembre 2014, la Fédération protestante de France, alertée par l'appel d'urgence de ses Eglises partenaires au Moyen Orient, a signalé aux pouvoirs publics Français lors d'un rendez-vous avec le Premier ministre, Manuel Valls l'urgence de la situation et la nécessité de réagir.**

**Voici venu le moment d'appeler les protestants à la solidarité à l'égard de tous les réfugiés de Syrie et d'Irak.**

La Fédération protestante de France, interpellée par le drame qui se déroule, par la détresse des réfugiés et par le sort difficile des déplacés, appelle les protestants à se mobiliser tant sur le plan spirituel que matériel. Les populations réfugiées souffrent particulièrement du manque de toit et de nourriture ; la situation est alarmante, il s'agit d'un état d'urgence.

Les dons collectés par la Fondation du protestantisme seront confiés à l'action Chrétienne en Orient (ACO) qui, en tant qu'opérateur, se chargera de répartir les fonds entre ses différents partenaires sur place qui agissent dans les deux pays.

Cette aide peut prendre des formes multiples : recherche de logement, fourniture de couvertures et de combustibles, d'aliments, de produits d'hygiène, de soins et de médicaments.

La Fédération protestante de France appelle également à soutenir les réfugiés et les acteurs de la solidarité dans la prière et dans l'intercession tant personnelles qu'ecclésiales ou communautaires.

**Trois manières de faire un don :** par chèque, par virement bancaire, par don en ligne :

➤ Les chèques ou virements doivent être libellés à l'ordre de « Fondation du protestantisme », A envoyer à la Fondation du Protestantisme, 47 rue de Clichy – 75 311 Paris cedex 09. Porter la mention « **Solidarité protestante-réfugiés de Syrie et d'Irak** » au verso des chèques.

IBAN : FR76 3078 80010010 2078 2350 030

Banque Neuflyze OBC Paris 8<sup>e</sup> (Pour les virements bancaires).

CODE BIC : NSMBFRPPXXX

➤ Dons en ligne suivre le lien : <http://fondationduprotestantisme.org/index.php?id=15>

➤ Choisir de soutenir la fondation individualisée "solidarité protestante" et porter la mention « Solidarité protestante-réfugiés de Syrie et d'Irak » dans la rubrique « commentaires »

Les dons versés à la Fondation du protestantisme, fondation reconnue d'utilité publique, sont déductibles des impôts. Merci d'indiquer vos coordonnées pour l'envoi du reçu fiscal.

Fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation du Protestantisme voit ses comptes vérifiés et certifiés chaque année par un commissaire aux comptes. L'utilisation des ressources ainsi collectées fait l'objet d'une certification spécifique par le commissaire aux comptes et d'une transmission aux pouvoirs publics.

**Contact médias :**

Aude Millet-Lopez, Tél 01 44 53 47 13 — [aude.millet-lopez@federationprotestante.org](mailto:aude.millet-lopez@federationprotestante.org)